



Clédier à Boubon

Boubon : un village, une forêt...

Ce paisible petit village a abrité un monastère, l'un des plus anciens de l'ordre de Fontevrault, créé en ce lieu grâce aux donations faites par Pierre de Montfréboeuf, Itier de Bernard et Aimeric de Brun. Ce monastère était formé de deux groupes de constructions : le couvent des religieuses et leur église dédiée à la Sainte Vierge ; l'habitation des religieux et leur église Saint-Jean.

Dévasté par les anglais pendant la guerre de Cent Ans, il fut abandonné pendant près d'un siècle. Seules les religieuses y reviendront en 1528, après sa reconstruction faite par les seigneurs de Lastours et de Pompadour. Il ne reste alors à Boubon qu'un religieux de l'ordre, avec le titre de prieur.

Les soeurs ouvriront un pensionnat où les jeunes filles issues de la noblesse du pays seront éduquées et formées à la vertu chrétienne.

En 1692, Boubon sera érigé en paroisse, englobant plusieurs villages des alentours, puis en commune ; c'est la Révolution qui provoquera leur disparition.

Témoins de ce passé chargé d'histoire, l'église Saint-Jean, transformée en grange, et la maison du prieur, veillent toujours sur le site devenu simple village.

La forêt de Boubon appartient aujourd'hui à la commune de Cussac. Ses usages sont multiples : fonction d'accueil touristique et éducatif, sylviculture et fourniture de matière pour le chauffage au bois des bâtiments publics communaux.

En chemin :

- Panorama sur les Monts de Blond ;
- Trou du maquis ;
- Chemin creux "les Cavailles" ;
- Ancien moulin à céréales de Boubon ;
- Clédier dans le hameau de Vergnolas ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles

à l'Office de Tourisme de Cussac

Contact : 05 55 70 97 35

En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (cavaliers, VTT...), sauf indication contraire.

Crédit photo : CDT 87

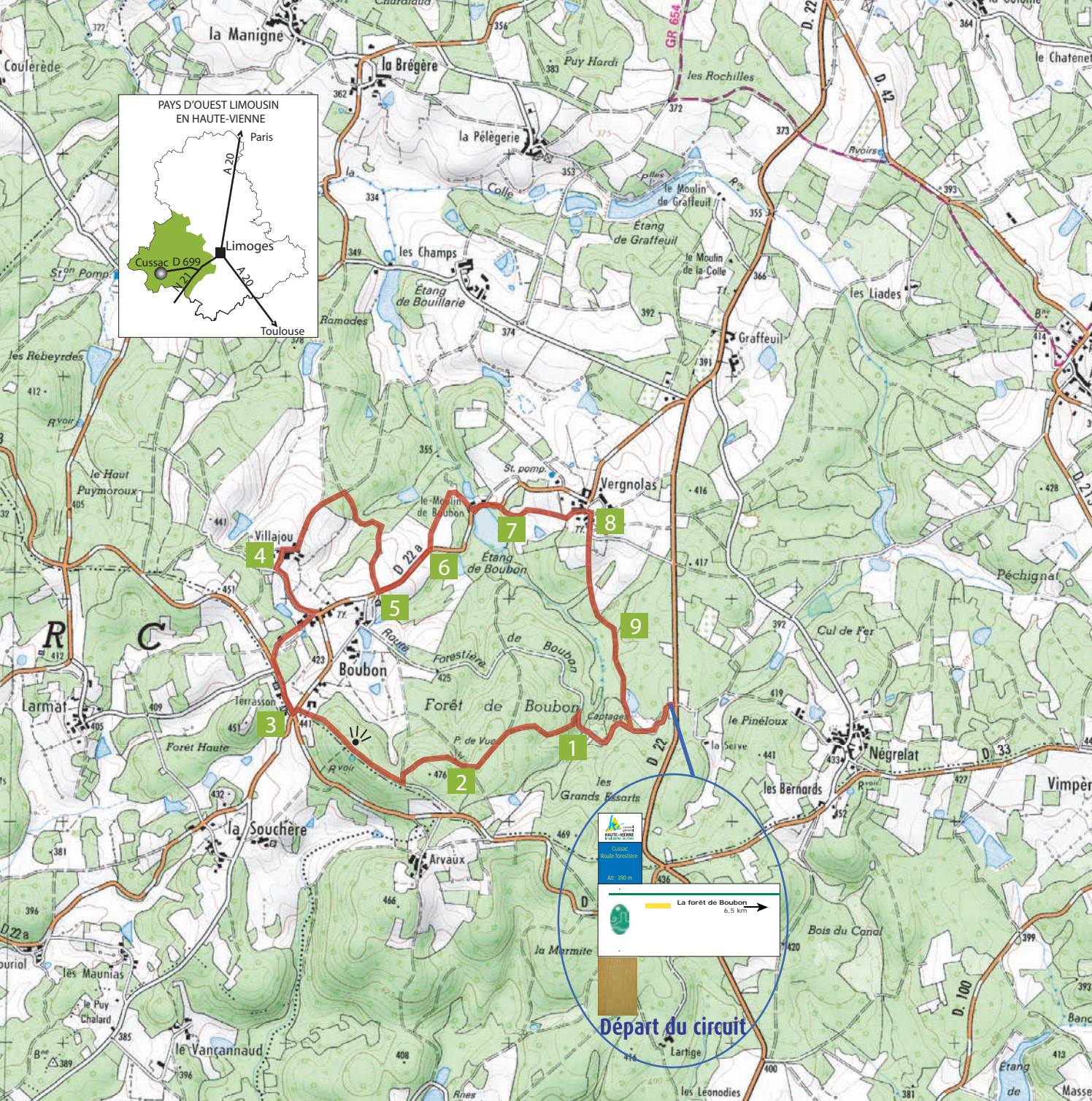


CUSSAC
Circuit "la forêt de Boubon"
1 h 30 - 6,5 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : De Limoges, prendre la N 21 en direction d'Aixe-sur-Vienne. Après Séreilhac, prendre la D 699 en direction de Gorre, puis Cussac.

Départ : Parking à l'entrée de la forêt de Boubon (route de la Chapelle-Montbrandeix).

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
1 h 30	6,5 Km	jaune	facile	106 m



Les pratiques possibles



Continuité d'itinéraire



Changement de direction



Mauvaise direction

Itinéraire

- 1 Suivre la piste forestière de la forêt de Boubon (allée de la forêt) ; tourner franchement à gauche et emprunter l'allée des Douglas.
- 2 A droite, suivre le chemin passant au point de vue et le suivre jusqu'à la route.
- 3 En face, suivre la D 33 passant à Terrasson, puis prendre le premier chemin descendant à droite et emprunter le chemin creux des "Cavailles" jusqu'au hameau de Boubon. Prendre ensuite à gauche et suivre la route jusqu'au hameau de Villajou.
- 4 Dans le hameau de Villajou, prendre à droite puis le chemin à gauche bordé de houx. A la première croisée de chemins, prendre à droite, puis de nouveau à droite et suivre le sentier jusqu'à la D 22a.
- 5 Tourner à gauche et suivre la route jusqu'au premier virage.
- 6 Tourner à gauche puis prendre le premier sentier à droite. Arrivé à la D22a, tourner à gauche vers la chaussée de l'étang.
- 7 Prendre le premier chemin à droite après la chaussée de l'étang de Boubon jusqu'au hameau de Vergnolas.
- 8 Dans le hameau de Vergnolas, tourner à droite sur environ 100 m puis prendre le chemin à droite descendant dans la forêt de Boubon.
- 9 Suivre le chemin toujours tout droit sur près d'1km et à l'étang, prendre à gauche pour retrouver le parking.